

**BOURSE ABBÉ CHARLES-ÉMILE GADBOIS
2020-2021**

CRITÈRES D'ADMISSION : seront admissibles les candidats répondant aux critères suivants :

1. Être âgé de 35 ans et moins;
2. Être admis et inscrit à temps plein dans un programme de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle en interprétation chant de la Faculté de musique;
3. Soumettre une demande de bourse en présentant trois pièces du répertoire de chant d'expression française, incluant une pièce tirée du recueil de *La Bonne chanson* de l'Abbé Charles-Émile Gadbois.

CRITÈRES DE SÉLECTION : le comité d'attribution appuiera sa décision sur les critères suivants :

1. Être inscrit dans un programme de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle en interprétation chant à la Faculté de musique;
2. Exceller à l'audition dans l'interprétation du chant d'expression française, incluant une pièce du recueil de *La Bonne chanson* (disponible à notre bibliothèque);
3. Démontrer un intérêt pour le répertoire de chant d'expression française;
4. Avoir un excellent dossier universitaire.

PROCÉDURE DE SÉLECTION : le dossier de candidature doit inclure :

1. Un formulaire de demande;
2. Une lettre démontrant l'intérêt pour le répertoire de chant d'expression française;
3. Une copie du dernier relevé de notes (s'il provient de l'UdeM, peut être non officiel).

Déposez votre dossier de candidature sur le site :
<http://bourse.musique.umontreal.ca/>
dans le dossier : **Abbé Charles-Émile-Gadbois (chant)**
d'ici le **9 avril 2021, à 17 h.**

Assurez-vous de déposer tous les documents dans le bon dossier de bourse.

**LES CANDIDATURES DÉPOSÉES DANS UN DOSSIER AUTRE QUE CELUI DE LA
BOURSE CONCERNÉE NE SERONT PAS ÉTUDIÉES.**

Tout dossier de candidature incomplet ou déposé en retard sera automatiquement rejeté.

Les candidats sélectionnés seront convoqués aux auditions qui se tiendront
le mardi 20 avril 2021.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

Valérie Rousseau-Parent
valerie.rousseau-parent@umontreal.ca